

LAFARGE CEMENTS

Assemblée Générale Ordinaire **Annuelle**

LAFARGE CEMENTS SA Société anonyme au capital de 524 073 390 dirhams - Siège social 6, route de Mekka. Quartier les Crêtes. Casablanca - Registre de Commerce Casablanca N° 40 779

Avis de convocation des actionnaires à l'Assemblée Générale Ordinaire annuelle du 24 avril 2012

Les actionnaires de la société Lafarge Ciments, société anonyme au capital de 524 073 390 dirhams, sont convoqués au siège social de la société sis à Casablanca : 6, route de la Mecque - Quartier les crêtes, pour le **mardi 24 avril à 9h30**, en Assemblée Générale ordinaire annuelle, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Rapport de gestion du Conseil d'Administration sur les opérations de l'exercice clos le 31 décembre 2011.
- Approbation de conventions visées à l'article 56 de la loi 17.95 régissant les sociétés anonymes.
- Rapports des Commissaires aux Comptes.
- Approbation des comptes sociaux de l'exercice 2011 - Quitus aux administrateurs.
- Affectation des résultats de l'exercice.
- Fixation du montant des jetons de présence alloués au Conseil d'Administration.
- Approbation des comptes consolidés au titre de l'exercice 2011.
- Questions diverses.

Les actionnaires ont le droit d'assister aux Assemblées Générales sur justification de leur identité dès lors que leurs titres sont libérés des versements exigibles et sur présentation de l'attestation requise délivrée par l'établissement dépositaire de leurs actions.

Un actionnaire ne peut se faire représenter que par son conjoint, un ascendant, descendant ou par un autre actionnaire justifiant d'un mandat. Il peut également se faire représenter par toute personne morale ayant pour objet social la gestion de portefeuilles de valeurs mobilières.

Des formules de pouvoir sont à la disposition des actionnaires au siège social.

Toute demande d'inscription d'autres projets de résolutions à l'ordre du jour, en application des dispositions de l'article 117 de la loi 17.95, devra être adressée au siège social de la société par lettre recommandée avec accusé de réception dans un délai de 10 jours à compter de la publication de l'avis de convocation.

Projet de **résolutions****PREMIERE RESOLUTION**

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion du Conseil d'Administration et du rapport établi conformément à la loi par les Commissaires aux Comptes sur l'exercice 2011, approuve les opérations, les comptes et le bilan de cet exercice tels qu'ils lui ont été présentés, se soldant par un bénéfice net comptable de 1 527 045 863,17 dirhams.

Elle donne, en conséquence, aux membres du Conseil d'Administration, quitus de leur gestion pour l'exercice 2011.

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport spécial des commissaires aux comptes sur les conventions visées à l'article 56 de la loi 17.95 relative aux sociétés anonymes, déclare approuver les conclusions du dit rapport ainsi que les conventions qui y sont mentionnées.

TROISIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale, approuvant la proposition du Conseil, décide de répartir les résultats de l'exercice comme suit :

Bénéfice net de l'exercice 2011	1 527 045 863,17
Dotations à la réserve légale	NEANT
Réserves facultatives	4 290 617,25
Total à affecter	1 531 336 480,42
Dividendes ordinaires :	
66 DH x 17 469 113 actions	1 152 961 458,00
Le solde est à affecter au compte "Réserves facultatives" soit	378 375 022,42

L'Assemblée Générale fixe, en conséquence, le dividende ordinaire par action à 66 dirhams au titre de l'exercice 2011.

Ce dividende sera mis en paiement à compter du 22 mai 2012, conformément à la réglementation en vigueur.

QUATRIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale décide de fixer à 440 000.00 dirhams le montant brut alloué au Conseil d'Administration au titre des jetons de présence se rapportant à l'exercice 2011.

CINQUIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale, connaissance prise des rapports du Conseil d'Administration et des Commissaires aux Comptes, approuve les comptes consolidés tels qu'ils sont présentés et faisant ressortir pour l'exercice 2011, un résultat net de l'ensemble consolidé de 1 664 205 406,88 dirhams.

SIXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale ratifie la nomination de Monsieur Christian Herrault, en qualité d'administrateur, coopté par le Conseil d'Administration lors de sa délibération en date du 6 Mars 2012, en remplacement de Monsieur Peter Hoddinot dont le mandat a pris fin avec effet à la date du Conseil susvisé.

Le mandat de Monsieur Christian Herrault, fixé pour la durée restant à courir du mandat de son prédécesseur, expirera à la date de la réunion de l'Assemblée Générale ordinaire qui sera appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2013.

Celui-ci a déclaré accepter le mandat qui lui est ainsi conféré et ne faire l'objet d'aucune incompatibilité à cet égard.

SEPTIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale décide de consentir à Monsieur Peter Hoddinot, quitus entier et définitif de sa gestion depuis sa nomination jusqu'à la fin de son mandat.

L'Assemblée Générale le remercie pour sa précieuse participation aux travaux du Conseil et à ceux du Comité Exécutif.

HUITIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale ratifie la nomination de Monsieur Saâd Sebbar, en qualité d'administrateur, coopté par le Conseil d'Administration lors de sa délibération en date du 6 Mars 2012, en remplacement de Monsieur Pierre Damnon dont le mandat a pris fin avec effet à la date du Conseil susvisé.

Le mandat de Monsieur Saâd Sebbar, fixé pour la durée restant à courir du mandat de son prédécesseur, expirera à la date de la réunion de l'Assemblée Générale ordinaire qui sera appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2013.

Celui-ci a déclaré accepter le mandat qui lui est ainsi conféré et ne faire l'objet d'aucune incompatibilité à cet égard.

NEUVIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale décide de consentir à Monsieur Pierre Damnon, quitus entier et définitif de sa gestion depuis sa nomination jusqu'à la fin de son mandat.

L'Assemblée Générale le remercie pour son apport considérable tout au long de son mandat à la tête de la société et pour sa précieuse collaboration aux travaux du Conseil et du Comité exécutif.

DIXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale constate en tant que de besoin que le Conseil d'Administration est désormais composé comme suit :

Monsieur Mohamed Kabbaj
 Monsieur Aymane Taud
 Monsieur Christian Herrault
 Monsieur Hassan Bouhemou
 Monsieur Jean-Marie Schmitz
 Monsieur Mohamed Lamrani
 Monsieur Saâd Sebbar
 Banque Islamique de Développement, représentée par Monsieur Abderrahmane El Medkouri
 Caisse de Dépôt et de Gestion, représentée par Monsieur Omar Lahlou
 Caisse Interprofessionnelle Marocaine de Retraites, représentée par Monsieur Khalid Cheddadi
 Lafarge, représentée par Monsieur Michel Rose

Le mandat de ces administrateurs arrivera à expiration à la date de l'Assemblée Générale ordinaire qui sera appelée à statuer sur les comptes de l'exercice 2013.

Lesdits administrateurs ont tous déclaré accepter le mandat qui leur est ainsi confirmé et ne faire l'objet d'aucune incompatibilité à cet égard.

ONZIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale ordinaire donne tous pouvoirs aux porteurs de copies ou extraits du présent procès-verbal pour faire toutes déclarations et remplir toutes formalités prévues par la loi.

PRICEWATERHOUSECOOPERS

Price Waterhouse
101, Bd. Massira Al Khadra
20100 CasablancaAux Actionnaires de
LAFARGE CEMENTS S.A.
Casablanca**RESUME DU RAPPORT D'OPINION DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS CONSOLIDES - EXERCICE DU 1^{ER} JANVIER AU 31 DECEMBRE 2011**

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés, ci-joints, de LAFARGE CEMENTS S.A. et de ses filiales (Groupe Lafarge Ciments), comprenant l'état de la situation financière au 31 décembre 2011, ainsi que le compte de résultat, l'état des variations des capitaux propres et le tableau des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, et des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives. Ces états financiers font ressortir un montant de capitaux propres consolidés de KMAD 5 100 953 dont un bénéfice net consolidé de KMAD 1 664 205.

La direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers selon les normes comptables internationales (IAS/IFRS).

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes de la Profession au Maroc.

A notre avis, les états financiers consolidés cités au premier paragraphe, ci-dessus, donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'ensemble du Groupe Lafarge Ciments constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation au 31 décembre 2011, ainsi que de la performance financière et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux normes et principes comptables décrits dans l'état des informations complémentaires consolidées.

Casablanca, le 7 mars 2012

Les Commissaires aux Comptes

Price Waterhouse

Mohamed Haddou-Bouazza
Associé

Deloitte Audit

Deloitte Audit
288, Boulevard Zerkouni
- CASABLANCA
Tél : 05 22 22 40 25/28/24/81
Fax : 05 22 22 40 22Price Waterhouse
101, Bd. Massira Al Khadra
20100 Casablanca
Tél : 05 22 22 40 25/28/24/81
Fax : 05 22 22 40 22

PRICEWATERHOUSECOOPERS

Price Waterhouse
101, Bd. Massira Al Khadra
20100 CasablancaAux Actionnaires de
LAFARGE CEMENTS S.A.
Casablanca**RESUME DU RAPPORT D'OPINION DES COMMISSAIRES AUX COMPTES CERTIFIANT LES COMPTES ANNUELS DE LA SOCIETE LAFARGE CEMENTS S.A. - EXERCICE DU 1^{ER} JANVIER AU 31 DECEMBRE 2011**

Conformément à la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale du 14 avril 2011, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2011.

Nous avons effectué l'audit des états de synthèse, ci-joints, de la société Lafarge Ciments S.A. comprenant le bilan, le compte de produits et charges, l'état des soldes de gestion, le tableau de financement et l'état des informations complémentaires (ETIC) relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2011. Ces états de synthèse font ressortir un montant de capitaux propres et assimilés de MAD 3 902 325 153 dont un bénéfice net de MAD 1 527 045 863.

La direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états de synthèse, conformément au référentiel comptable admis au Maroc.

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états de synthèse sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre mission selon les normes de la Profession au Maroc et compte tenu des dispositions légales et réglementaires en vigueur.

Nous certifions que les états de synthèse cités au premier paragraphe ci-dessus sont réguliers et sincères et donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société Lafarge Ciments S.A. au 31 décembre 2011 conformément au référentiel comptable admis au Maroc.

Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par la loi et nous nous sommes assurés notamment de la sincérité et de la concordance des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration destiné aux actionnaires avec les états de synthèse de la Société.

Casablanca, le 7 mars 2012

Les Commissaires aux Comptes

Price Waterhouse

Mohamed Haddou-Bouazza
Associé

Deloitte Audit

Deloitte Audit
288, Boulevard Zerkouni
- CASABLANCA
Tél : 05 22 22 40 25/28/24/81
Fax : 05 22 22 40 22Price Waterhouse
101, Boulevard Massira Al Khadra
- 20100 CASABLANCA
Tél : 05 22 22 40 25/28/24/81
Fax : 05 22 22 40 22

RÉSULTATS AU 31 DÉCEMBRE 2011

Comptes Consolidés



Etat de la situation financière		
En milliers de dirhams	31 décembre 2011	31 Décembre 2010
ACTIF		
Goodwill	18 912	6 168
Immobilisations incorporelles	76 794	73 579
Immobilisations corporelles	6 570 618	6 811 292
Titres mis en équivalence	81 695	56 858
Autres actifs financiers	148 781	125 101
- Prêts et créances	148 781	125 101
Créances d'impôts sur les sociétés	17 620	95 417
Impôts différés actifs	15 411	8 847
Autres débiteurs non courants		
Actif non courant	6 929 831	7 177 262
Autres actifs financiers	2 540	2 106
- Instruments dérivés de couverture	2 540	2 106
Stocks et en-cours	367 917	407 767
Créances clients	974 920	701 381
Autres débiteurs courants	183 692	155 664
Trésorerie et équivalent de trésorerie	902 449	187 479
Actif courant	2 431 518	1 454 396
TOTAL ACTIF	9 361 348	8 631 658
PASSIF		
Capital	524 073	1 746 911
Primes d'émission et de fusion		
Réserves	2 910 094	2 794 509
Ecarts de conversion		
Résultat net part du groupe	1 660 417	1 674 817
Capitaux propres (part du groupe)	5 094 585	6 216 238
Intérêts minoritaires	6 368	9 438
Capitaux propres de l'ensemble consolidé	5 100 953	6 225 675
Provisions	59 794	129 397
Avantages du personnel	289 597	275 921
Dettes d'impôts sur les sociétés	70 471	2 241
Impôts différés Passifs	950 800	882 464
Passif non courant	1 370 661	1 290 023
Provisions	25 081	11 715
Dettes financières courantes	207 198	63 163
- Instruments dérivés de couverture	323	723
- Dettes envers les établissements de crédit	206 875	62 440
Autres fournisseurs courants	722 107	596 701
Passifs liés aux actifs non courants détenus en vue de la vente		
Autres créditeurs courants	1 935 348	444 381
Passif courant	2 889 734	1 115 961
TOTAL PASSIF	9 361 348	8 631 658

Compte de résultat consolidé		
En milliers de dirhams	31 décembre 2011	31 Décembre 2010
Chiffre d'affaires	5 567 171	5 353 697
Autres produits de l'activité		
Produits des activités ordinaires	5 567 171	5 353 697
Achats	1 891 562	1 731 470
Autres charges externes	450 280	391 276
Frais de personnel	390 803	345 678
Impôts et taxes	41 217	40 646
Amortissements et provisions d'exploitation	416 166	428 059
Autres produits et charges d'exploitation	1 983	10 914
Charges d'exploitation courantes	3 192 009	2 948 043
Résultat d'exploitation courant	2 375 162	2 405 654
Cessions d'actifs	23 978	(18 891)
Autres produits et charges d'exploitation non courants	(50 350)	(12 679)
Autres produits et charges d'exploitation	(26 373)	(31 571)
Résultat d'exploitation	2 348 789	2 374 083
Coût de l'endettement financier net		
Autres produits financiers	19 733	12 660
Autres charges financières	9 407	23 427
Résultat financier	10 326	(10 767)
Résultat avant impôt des entreprises intégrées	2 359 115	2 363 316
Impôts sur les bénéfices	627 571	566 517
Impôts différés	69 775	118 042
Résultat net des entreprises intégrées	1 661 768	1 678 757
Part dans les résultats des sociétés mises en équivalence	2 437	303
Résultat net des activités poursuivies	1 664 205	1 679 060
Résultat net des activités abandonnées		
Résultat de l'ensemble consolidé	1 664 205	1 679 060
Intérêts minoritaires	3 788	4 243
Résultat net - Part du Groupe	1 660 417	1 674 817
Résultat net par le nombre moyen d'actions de la période		
- de base	95,7	96,5
- dilué	95,7	96,5

Etat du résultat global		
En milliers de dirhams	31 déc. 2011	31 déc. 2010
Résultat net de l'ensemble consolidé	1 664 205	1 679 060
Gains et pertes actuariels sur les engagements postérieurs à l'emploi	1 301	
Impôt différé sur les gains et pertes actuariels des engagements postérieurs à l'emploi	-463	42
Changement de périmètre		
Autres éléments du résultat global pour la période, nets d'impôts différés	838	42
Résultat global de la période	1 665 043	1 679 102
Dont part du groupe	1 661 270	1 674 859
Dont part des minoritaires	3 773	4 243

Etat de flux de trésorerie		
En milliers de dirhams	31 décembre 2011	31 décembre 2010
Résultat net de l'ensemble consolidé	1 664 205	1 679 060
Elimination des charges et produits sans incidence sur la trésorerie et/ou non liés à l'activité		
Dotations aux amortissements et provisions, pertes de valeur	356 479	417 046
Résultats des sociétés mises en équivalence	(2 437)	(303)
Résultats de cession et des pertes et profits de dilution	(13 798)	18 891
Capacité d'autofinancement	2 004 450	2 114 695
Incidence de la variation du BFR	1 459 465	(356 406)
Impôts différés	69 775	118 041
Flux net de trésorerie liés aux activités opérationnelles	3 533 690	1 876 329
Incidence des variations de périmètre	1 270	209
Acquisition d'immobilisations corporelles, incorporelles et financières	256 649	244 958
Cessions d'immobilisations corporelles, incorporelles et financières	(74 686)	(36 806)
Flux net de trésorerie liés aux activités d'investissement	183 233	208 360
Augmentation de capital		
Dividendes payés aux actionnaires de la société mère	1 553 464	1 510 038
Dividendes payés aux minoritaires	4 216	5 018
Réduction de capital	1 222 838	
Flux net de trésorerie provenant des activités de financement	2 780 518	1 515 056
Incidence de la variation des taux de change		
Incidence de changement des méthodes et principes comptables		
VARIATION DE LA TRÉSORERIE ET EQUIVALENTS DE TRÉSORERIE	569 939	152 913
Trésorerie et équivalents de trésorerie net à l'ouverture	125 634	(27 874)
Trésorerie et équivalents de trésorerie net à la clôture	695 573	125 039
VARIATION DE LA TRÉSORERIE ET EQUIVALENTS DE TRÉSORERIE	569 939	152 913

Etat de variation des capitaux propres								
En milliers de dirhams	Capital	Primes d'émission et de fusion	Actions d'auto-contrôle	Réserves consolidées	Résultat net part du Groupe	Total part du Groupe	Intérêt minoritaire	Total
Au 1er janvier 2010	1 746 911		-10 141	4 314 856		6 051 626	10 212	6 061 838
Variation de capital								
Dividendes distribués				-1 510 038		-1 510 038	-5 018	-1 515 056
Titres d'auto-contrôle				42		42		42
Variation de périmètre				-209		-209		-209
Produits et charges comptabilisés				42	1 674 817	1 674 859	4 243	1 679 102
Ecarts de conversion								
Autres variations								
Au 31 Décembre 2010	1 746 911		-10 141	2 804 651	1 674 817	6 216 238	9 438	6 225 675
Au 1er janvier 2011	1 746 911		-10 141	4 479 468		6 216 238	9 438	6 225 675
Variation de capital								
Dividendes distribués				-1 553 464		-1 553 464	-4 216	-1 222 838
Titres d'auto-contrôle								
Variation de périmètre				-1 270		-1 270		-1 270
Produits et charges comptabilisés				853	1 660 417	1 661 270	3 773	1 665 043
Ecarts de conversion								
Autres variations				-5 350		-5 350	-2 626	-7 976
Au 31 Décembre 2011	524 073		-10 141	2 920 236	1 660 417	5 094 585	6 368	5 100 953

(*) Etat des produits et charges comptabilisés

A - PRINCIPES COMPTABLES

En application de l'avis n°5 du Conseil National de la Comptabilité (CNC) du 26/05/2005 et conformément aux dispositions de l'article 6, de la circulaire n°07/09 du Conseil Déontologique des Valeurs Mobilières (CDVM) du 26 juin 2009, les comptes consolidés du Groupe Lafarge Ciments publiés, sont établis conformément aux International Financial Reporting Standards (IFRS) endossés au niveau européen.

B - PÉRIMÈTRE ET RÈGLES DE CONSOLIDATION

Le périmètre consolidé comprend les sociétés des activités ciment, béton, granulats et autres.

Ci après la liste des sociétés consolidées ainsi que la méthode de consolidation adoptée :

Société	Activité	% d'intérêt	Méthode de consolidation
Lafarge Ciments	Ciment	99,99%	Intégration globale
Lafarge Cementos	Ciment	98,24%	Intégration globale
Lubasa Maroc	Ciment	99,99%	Intégration globale
Lafarge Bétons	Béton	99,18%	Intégration globale
Lafarge Granulats	Granulats	99,99%	Intégration globale
Lafarge Calcinor	Autres	49,17%	Mise en équivalence
Eocim	Autres	45,00%	Mise en équivalence

C - PRINCIPALES RÈGLES ET MÉTHODES ADOPTÉES**Immobilisations corporelles - IAS 16 -**

Les immobilisations corporelles sont évaluées selon la méthode du coût historique.

Les méthodes d'amortissement des immobilisations corporelles sont les suivantes :

- les terrains de carrières sont amortis en fonction des tonnages extraits pendant l'exercice rapportés à la capacité d'extraction totale estimée de la carrière sur sa durée d'exploitation ;
- les autres terrains ne sont pas amortis ;
- les bâtiments administratifs sont amortis linéairement sur leur durée d'utilité estimée selon la décomposition suivante : gros œuvres - charpente métallique : 50 ans, étanchéité, toiture et autres : 10 ans, agencements et aménagements : 15 ans, installations techniques fixes : 25 ans, menuiserie 15 ans ;
- Les bâtiments industriels sont amortis sur une durée d'utilité allant de 20 à 30 ans ;
- les matériels, équipements et installations sont amortis linéairement sur leur durée de vie estimée allant de huit à trente ans.

Goodwill - IAS 36 -

Conformément aux dispositions de la norme IAS 36 - Dépréciation d'actifs, les goodwill ne sont plus amortis depuis le 1er janvier 2006 (date de transition aux IFRS) mais sont testés au minimum une fois par an pour détecter d'éventuelles pertes de valeur.

Avant le 1er janvier 2006, le Groupe amortissait linéairement ses goodwill sur une durée d'utilité de 10 ans.

Immobilisations incorporelles - IAS 38 -
Conformément aux critères établis par la norme IAS 38 - Immobilisations incorporelles, un actif est enregistré au bilan s'il est probable que les avantages économiques futurs liés à cet actif iront au Groupe.

Les immobilisations incorporelles comprennent essentiellement les logiciels. Ils sont amortis par annuités constantes sur une durée n'excédant pas sept ans.

Avantages au personnel - IAS 19 -

Conformément à la norme IAS 19 «Avantages du personnel», les obligations au titre des avantages postérieurs à l'emploi du régime à prestations définies sont calculées, annuellement par des actuaires indépendants.

Cette méthode prend en compte, sur la base d'hypothèses actuarielles, la probabilité de durée de service future du salarié, le niveau de rémunération futur, l'espérance de vie et la rotation du personnel.

Le groupe a adopté l'option proposée par l'amendement de l'IAS 19, avantages au personnel, pour constater au niveau des capitaux propres, les gains et pertes actuariels issus des changements des hypothèses actuarielles qui affectent l'évaluation des obligations.

Impôts différés - IAS 12 -

Conformément aux dispositions de la norme IAS 12 «Impôts différés», les provisions pour impôts différés sont constituées selon la méthode du report variable et de la conception étendue sur les différences temporaires entre les valeurs comptables des actifs et des passifs et leurs valeurs fiscales.
Les impôts différés sont calculés par application de la législation fiscale en vigueur. Les actifs d'impôts différés ne sont constatés que si leur récupération est probable.
La charge d'impôts courants et différés est comptabilisée au compte de résultat de la période sauf s'ils sont générés par une transaction ou un événement comptabilisé directement en capitaux propres.

D - COMMUNICATION FINANCIÈRE

Le jeu complet des états financiers consolidés du Groupe Lafarge Ciments au 31 décembre 2011 établis conformément aux normes internationales sera mis à votre disposition sur le site Internet de Lafarge Ciments, à l'adresse suivante : www.lafarge.ma

Ce jeu complet comprend outre l'état de la situation financière, le compte de résultat, l'état des flux de trésorerie, l'état de variation des capitaux propres, la note aux principes comptables détaillée ainsi que les notes annexes choisies conformément aux dispositions des normes IAS / IFRS.